ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

LE D'ARTAGNAN 32

EDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,

Les narcisses pointent leur museau, la nature s'impatiente dans ses starting-blocks. La Délégation bruisse de mille agitations. Des projets, des revendications, des rires ou des soupirs... non elle n'a pas fait la marmotte, le journal en est témoin. Le printemps qui s'annonce ne sera pas morose, faut-il s'en réjouir ?

Certains sujets comme **l'accessibilité** sont de gros points noirs dans un horizon que nous aurions préféré plus radieux. "Money is money". Oui, les personnes en situation de handicap sont bien placées pour le savoir. Heureusement qu'il en faut plus pour nous abattre, Rendez-vous à la **Manif du 27 mars à Toulouse** où nous vous espérons les plus nombreux possible. **Jazz In Marciac** reste aussi pour nous une opération incontournable afin d'affirmer des revendications légitimes.

Des annonces plus gaies existent aussi, le **Repas Annuel** et le **Bal Gascon** ont tenu toutes leurs promesses...eux ! Un grand MERCI aux bénévoles qu'Hélène draine dans son sillage et qui à maintes occasions ont fait preuve de compétences et d'imagination à notre service (décorations sur les tables pour le Bal ...) en y ajoutant les distances pour eux. Le prochain rendez-vous incontournable est notre **Assemblée Générale du 9 avril** qui nous permet, adhérent(e)s, bénévoles, de nous retrouver. Il vous faudra aussi retenir la date du **17 mai pour le concert de Blues offert par MKBB** et qui nous avait enchantés l'an dernier par sa brillante prestation.

J'aurai la prétention de croire qu'il vaut mieux voir le verre à moitié plein qu'à moitié vide. Si les embûches et les soucis du quotidien sont plus ardus pour les "Z'handicapés", ils mettent en général plus d'ardeur pour les vaincre, et les plus faibles ne sont pas toujours où on le croirait.

Merci à vous pour votre fidélité et votre confiance, en espérant que la belle saison (si, si, si, c'est possible !) fasse que nous nous retrouvions toujours aussi nombreux(ses), et POURQUOI PAS plus ?

Assemblée Départementale de la délégation le 9 avril à Auch (p.6)

Jackie Pasqualato
Bénévole

Bulletin de la Délégation Départementale du Gers
Mars 2014 - n° 189

Directrice de la publication : Isabelle Puech
Comité de rédaction : Angèle Daran, Simone Eychenne, Jackie Pasqualato, Dominique Vidalo, Isabelle Puech.
Mise en page : Isabelle Puech - **Photos** : Gabriel, Woody, APF

SOMMAIRE

EDITO P1
APF - INFOS NATIONALES P2
APF - INFOS RÉGIONALES P5
EN DIRECT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL P5
OPÉRATION RESSOURCES P8
LOISIRS ET LIEN SOCIAL P10

APF Délégation du Gers
36, rue des Canaris
32000 AUCH

Tél. 05.62.06.10.41
Fax. 05.62.34.38.90
Mail : dd.32@apf.asso.fr

Blog :
apf32.blogs.apf.asso.fr

Accessibilité ? … Marre d'attendre !
Nous réclamons le droit de circuler librement !

Comme chaque année, l'APF a publié le baromètre 2013 en annonçant « avis de tempête ». Et pour cause **: si l'on note une hausse de la moyenne générale des 96 chefs-lieux départementaux, le constat est accablant** ! À peine plus de la moitié des écoles et seulement 42% des réseaux de bus sont accessibles aux personnes en situation de handicap ! Même constat pour les cabinets médicaux et paramédicaux puisque la moitié des personnes en situation de handicap ont des difficultés à en trouver un accessible.

La ville d'Auch se trouve à la 52ième place (sur 96) ; la note globale a très légèrement augmenté par rapport à l'an dernier (13,9 contre 13,5 pour 2012). En 2012 Auch était classée à la 40ième place ! Quels sont les lieux pointés du doigt ? **L**es commerces, les bureaux de poste, les cabinets paramédicaux, les transports en commun, …

Et pourtant nous étions à quelques mois de l'échéance de 2015 … enfin nous le souhaitions ! Pour mémoire, c'est la loi de février 2005 qui a fixé l'échéance de la France accessible en 2015. Si l'intitulé de cette loi était prometteur, loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », force est de constater que **la France n'est pas au rendez-vous pour donner à tous la possibilité de participer et d'être citoyen à part entière dans la cité !**

Merci à Nawak

Le 26 février dernier, Jean-Marc Ayrault a confirmé la création de ces Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Qu'est-ce qu'un Ad'AP ?

C'est un outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public) et des services de transports publics. Signé par le gestionnaire qui engagerait sa responsabilité financière, un Ad'AP devrait décrire d'une part la stratégie de mise en œuvre, et d'autre part la programmation budgétaire. **Cela se veut être un dispositif incitatif qui soit conciliable avec le maintien de l'échéance légale de 2015**. Le gestionnaire doit déposer son Ad'AP au plus tard le 31 décembre 2014.

Quelles durées ?

La durée des Ad'AP va varier en fonction du secteur concerné.

- **3 ans maximum pour les établissements recevant du public (ERP) de 5ième catégorie** (petits commerces, etc.) et les transports urbains
- **6 ans maximum pour les ERP de 1ere à 4ème catégorie** (cinémas, etc.) **et pour les transports interurbains**
- **Jusqu'à 9 ans pour les gestionnaires de « patrimoine important »** (dont notion « important » reste à définir)

Enfin, à noter que **pour les ERP, il faudrait en sus ajouter un délai d'un an pour les gestionnaires justifiant à titre exceptionnel de difficultés techniques ou économiques**, à la condition qu'ils effectuent leur demande au moins 6 mois

avant l'échéance prévue initialement.

Quant au transport ferré, la SNCF estime qu'il faut repousser le délai de 2015 jusqu'en 2027 !

Et alors, on attend ?

Bien sûr que non, nous n'allons pas baisser les bras ! Parce que les lobbies ont gagné cette première étape (cf. ci-dessous), nous appelons à nouveau à signer la pétition sur www.necoutezpasleslobbies.org et nous vous invitons à la diffuser le plus largement possible. D'autre part des actions vont être organisées dans toute la France. Pour la région Midi-Pyrénées, une action est prévue à Toulouse le 27 mars prochain devant la préfecture (cf article page 4). Nous comptons sur votre participation et votre soutien !

POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE
ET EN FINIR AVEC CETTE INJUSTICE :

SANS ACCESSIBILITÉ,
PAS DE CITOYENNETÉ !

Isabelle Puech
Directrice

Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur

Le mur des contre !

Ils sont contre l'accessibilité et militent activement pour que les obligations de la loi de 2005 soient revues à la baisse, voire supprimées. Fédérations professionnelles, élu(e)s de tous bords, ils ne ménagent pas leurs efforts pour faire savoir leur hostilité à ce que les personnes en situation de handicap puissent vivre comme tout le monde.

Michel Zumkeller : contre l'accessibilité, la mobilisation, ça paye !

« Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Grâce à notre mobilisation, le gouvernement vient d'annoncer le report à 2021 de l'obligation de mettre aux normes d'accessibilité les lieux publics. Ce délai supplémentaire de 6 ans doit nous permettre d'aborder toutes les problématiques liées à ces travaux. Bien entendu, je reste à votre disposition pour évoquer avec vous ces questions.

Toujours à votre écoute. Cordialement,»

Michel Zumkeller, Député du Territoire de Belfort, Maire de Valdoie.

Extrait du site www.necoutezpasleslobbies.org « Les perles des lobbies »

mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des

Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur des contres - Le mur

Philippe Croizon soutient notre action et appelle à la signature de la pétition sur www.necoutezpasleslobbies.org

crédit photo : © Philippe Huguen / AFP

Ne pas pouvoir se rendre dans une boulangerie, une pharmacie, chez un médecin ; ne pas pouvoir aller au cinéma, voir une expo, prendre le bus ou le train, traverser la rue, aller à l'école… c'est le quotidien de millions de personnes en situation de handicap en France.

C'est notre quotidien.

Pourtant il y a près de 40 ans déjà, une loi a posé l'obligation d'accessibilité. En 2005, **une autre loi a prévu l'accessibilité pour 2015.**

Nous saluons les acteurs qui se sont mobilisés pour rendre leurs locaux accessibles dans les temps.

Mais aujourd'hui, nous sommes en colère face à tous les lobbies (fédérations et associations de professionnels de l'immobilier, du tourisme, de commerçants, d'architectes, de maires…) qui ont **demandé un report du délai** parce qu'ils trouvent que l'accessibilité c'est trop cher, trop compliqué, inutile…

Et **nous sommes aussi en colère face aux pouvoirs publics qui ont écouté ces lobbies et nous demandent ou plutôt veulent nous imposer d'attendre jusqu'à 10 ans de plus. Nous avons jusqu'à l'été pour agir avant l'adoption de textes définitifs sur l'accessibilité.**

Cette impossibilité d'aller et de venir librement et donc de vivre comme chaque citoyen depuis si longtemps est injuste et insupportable.

La liberté, l'égalité, c'est-à-dire notre dignité, passent par l'accessibilité. Celle-ci ne peut être possible qu'à condition d'encadrer sa mise en œuvre de contraintes et de délais vraiment resserrés.

Mon rêve, c'est une société où la personne en situation de handicap ne se posera plus ces questions : Est-ce que je peux aller au cinéma ? Est-ce que je peux aller faire mes courses ? Est-ce que je peux prendre le métro ? Est-ce que je peux trouver un travail ? Et la liste est longue….

Je rêve que la personne en situation de handicap dise : Je vais au cinéma, je vais faire mes courses, je vais prendre le métro, je travaille grâce aux compétences acquises pendant toute ma formation scolaire sans aucune crainte puisqu'égale de tous !

Je rêve que sur ces sujets, mon pays soit montré en exemple dans le monde entier comme il l'est pour les droits de l'Homme. Je rêve, ou plutôt nous rêvons de cette société. **Mais il ne tient qu'à nous tous que ce rêve devienne tout simplement une réalité.**

C'est pourquoi, aujourd'hui, je soutiens le combat de l'APF pour l'accessibilité.

Merci de signer et diffuser cette pétition!

Philippe Croizon

Pour plus d'informations : rendez-vous sur necoutezpasleslobbies.org !

Gravement accidenté en 1994, Philippe Croizon doit être amputé des quatre membres. 12 ans de combat et voilà qu'il devient le premier athlète français aussi lourdement handicapé à traverser la Manche à la nage, puis à relier les cinq continents en traversant quatre détroits : Gibraltar, Bering, La Mer Rouge, la Papouasie. Il vient de publier un nouveau livre "Plus fort la vie".

Extrait du site www.change.org

Accessibilité : 40 ans d'immobilisme, ça suffit !
La liberté d'aller et devenir ne peut pas attendre 10 ans de plus !

NON !!!

Après bientôt 40 ans d'attente et 2 lois inappliquées en matière d'accessibilité (lois des 30 juin 1975, et 11 février 2005), il est inconcevable que les personnes en situation de handicap doivent attendre 10 ans de plus pour que soit enfin concrétisée leur liberté d'aller et de venir telle qu'en bénéficie tout citoyen de la République ! C'est pourtant ce délai qui est envisagé dans les projets gouvernementaux en faisant la part trop belle aux lobbies qui ont honteusement joué la carte de l'attentisme ces dernières années.

Le gouvernement ne doit pas récompenser la grande majorité des branches professionnelles, des collectivités territoriales et des autorités organisatrices de transport qui se sont montrées récalcitrantes depuis 2005 au détriment des acteurs vertueux qui, eux, ont pris la peine de respecter la loi et ont fait des efforts pour être accessibles ! L'accessibilité est un droit fondamental qu'il s'agit de concrétiser au plus vite !

Et l'accessibilité, tout le monde en bénéficie :

- les personnes en situation de handicap, qui représentent 10 à 15 % de la population,
- les personnes âgées, à l'heure où est en train de se voter une loi sur l'adaptation de la société française au vieillissement,
- les blessés temporaires,
- les voyageurs avec bagages,
- les femmes enceintes,
- les parents avec poussettes, ainsi que les familles nombreuses,
- les cyclistes, qui ont besoin d'une voirie sans obstacles à la roue,
- les 80 millions de touristes étrangers accueillis chaque année, et en quête de signalétique,
- et les personnes valides pour le confort que cela procure.

Mobilisons-nous en signant la pétition (sur www.necoutezpasleslobbies.org), en la partageant et en rejoignant les manifestations locales organisées par les délégations départementales de l'APF !

Pour la région Midi-Pyrénées une manifestation est prévue le jeudi 27 mars à 14 heures devant la préfecture de Toulouse.

Un transport sera organisé depuis la délégation (départ à 11h00). Contactez dès à présent la délégation par mail à dd.32@apf.asso.fr ou au 05.62.06.10.41 (merci de laisser un message).

Assemblée Départementale de la délégation le 9 avril à Auch

Le **9 avril aura lieu l'Assemblée Départementale à la salle des Cordeliers à Auch à partir de 10 heures**.

Comme pour chaque Association c'est un moment important de l'année qui nous permet de nous retrouver pour analyser tous les évènements qui nous concernent.

C'est aussi l'occasion de rencontrer Jean-Marie Coll, membre du Conseil d'Administration de l'APF et plusieurs responsables des institutions dont nous dépendons. C'est également le moment où l'équipe de la Délégation vous fait part des réalisations de l'an passé et

surtout vous met au courant des projets à venir.

Un apéritif et un repas convivial vous seront proposés pour prolonger les retrouvailles (participation aux frais de repas : 10 €)

Comme d'habitude, **n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez que l'on vienne vous chercher à votre domicile, ce sera avec plaisir !**

Pour faciliter notre organisation, **n'oubliez pas de vous inscrire** (même si vous ne participez pas au repas)**. Nous attendons votre réponse au plus tard le 3 avril.**

Angèle Daran
Représentante suppléante du Conseil Départemental

A noter dans vos agendas !
Vous avez un rendez-vous le 9 avril 2014 !

Notre prochaine Assemblée Départementale aura lieu le 9 avril 2014 à la salle des Cordeliers à Auch à partir de 10h00

Merci de vous inscrire sur le bulletin d'inscription inséré dans le journal

Aides ménagères : quel financement pour leur intervention ?

Nous vous avions alertés dans le d'Artagnan n° 185 (mars 2013) sur les modifications que le Conseil Général du Gers avait opérées en matière de financement des services d'aide ménagère, dont en particulier, l'augmentation depuis avril 2013 du tarif horaire restant à la charge des usagers (il est passé de 1 € à 1,70 € de l'heure).

Aujourd'hui, nous craignions que le Conseil Général cherche à diminuer le nombre de bénéficiaires en réduisant le plafond de ressources permettant l'accès aux services d'aide ménagère.

Si vous constatez des changements lors des demandes de renouvellement de prise en charge des services d'aide ménagère par le Conseil Général, nous vous invitons à contacter le Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation (DAAID) à dd.32@apf.asso.fr ou au 05.62.06.10.41. Nous suivons ce dossier et nous vous soutiendrons dans vos démarches si besoin était.

Isabelle Puech
Directrice

Le démarrage de l'opération de sensibilisation pendant le festival Jazz in Marciac ... c'est maintenant !

La loi votée en 2005 sur une accessibilité effective en 2015 a du plomb dans l'aile. La mobilisation ne doit cependant pas se relâcher. **Notre action de sensibilisation auprès du public pendant Jazz In Marciac est plus que jamais indispensable**.

Les éditions 2012 et 2013 ayant connu un franc succès tant auprès des festivaliers que des bénévoles, il est apparu que son organisation demande une préparation assez conséquente. **Nous lançons dès à présent un appel aux bonnes volontés pour l'édition 2014** afin que celle-ci fasse encore mieux. Il serait souhaitable qu'un groupe de travail se constitue le plus rapidement possible afin de répartir les différentes tâches précédant cet évènement : sponsoring, publicité, organisation des horaires, organisation des différents postes de travail, teneur des arguments et plaidoyers...

Nous espérons que cet appel à bénévolat recevra un accueil favorable auprès de vous. **Chacun(e) peut trouver sa place dans l'organisation**, et une participation même modeste est appréciable.

Si vous souhaitez participer et nous donner un coup de main, merci de nous écrire à dd.32@apf.asso.fr ou de téléphoner au 05.62.06.10.41.

Venez nous rejoindre et "jazzons" de concert !

Jackie

Rencontre des référents accessibilité APF

Le 28 février dernier **les référents accessibilité de l'APF dans le Gers se sont réunis à la délégation.** 8 d'entre eux ont pu participer à ces travaux, les autres ont fait part de leur travail sur l'année écoulée à la directrice.

Dans un premier temps un point a été fait sur la création des Ad'AP (cf. article, page 2). Les membres présents ont regretté de constater que **par cette nouvelle disposition les délais de mise en accessibilité étaient encore repoussés.** D'autre part, ils ont également constaté que les **mesures dites « incitatives » ne seront pas suffisantes.**

Un état des lieux a ensuite été fait sur l'accessibilité dans le Gers. **Si l'on peut afficher un petit drapeau vert pour certaines petites communes du Sud Ouest** du Gers qui ont réussi leur projet et pour lesquelles l'accessibilité devrait être réelle d'ici 2015, nous avons constaté qu'**il reste malheureusement encore beaucoup à faire dans le département**. Une des communes en est encore à la rédaction du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) ! Pour d'autres communes, les travaux de mise en accessibilité ont été réalisés … mais l'accès reste difficile, voire périlleux, pour les personnes à mobilité réduite ! La **présence sur le terrain des référents accessibilité de la délégation de l'APF du Gers est** donc plus que nécessaire … elle est **indispensable**. **Qu'ils soient tous remerciés pour leur travail régulier.**

Vous souhaiteriez également vous investir dans ce travail ? Contactez la délégation dd.32@apf.asso.fr ou au 05.62.06.10.41.

Isabelle Puech,
Directrice

MKBB nous offre un nouveau concert de blues / rock le 17 mai à Auch

Mammouth King Blues Band (MKBB), groupe de blues, nous fait l'amitié d'animer une nouvelle soirée le 17 mai à Auch. Cet ensemble d'excellents musiciens joue du blues des années soixante et du rock avec une magistrale présence sur scène.

L'an dernier ce concert a connu un franc succès. Pour l'organiser il faut la bonne volonté de nous tous même si certains sont plus impliqués que d'autres.

Il s'agit aussi d'une opération ressources pour laquelle **nous avons besoin du soutien de tous. Tous nos adhérents peuvent participer à ces actions**, cela commence par la publicité : chacun d'entre nous peut distribuer des affiches ou des flyers dans sa ville ou son village. Encore plus facile, parmi vos connaissances certaines d'entr'elles apprécient sans doute ce genre de musique. Mieux encore, parmi vous il y en a sûrement qui aiment cette musique, alors venez partager cette soirée avec nous !

Pour le transport, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrons vous aider à condition que vous vous manifestiez quinze jours avant Merci de vous inscrire sur le bulletin d'inscription inséré dans le journal (une participation de moins de 10 € vous sera demandée pour la soirée).

Angèle Daran

Préparez-vous pour le prochain vide grenier !

La délégation envisage de renouveler son **vide grenier à Masseube fin septembre 2014**. Là encore, nous avons besoin du soutien de tous. Alors **si vous êtes intéressé(e)** par l'organisation, la vente le jour J ou simplement le plaisir de « déballer quelques fripes » …, **contactez la délégation** à dd.32@apf.asso.fr ou par téléphone au 05.62.06.10.41. A bientôt !

Envolée gasconne pour l'APF !

Grâce à l'ACPPG qui nous a offert sa prestation, nous avons pu organiser un bal gascon. Il s'est déroulé aux Cordeliers, à Auch, pour la deuxième année consécutive.

Quel plaisir de proposer une **soirée festive pour tout public** et de voir que de **nombreux adhérents en ont profité**. Nous avons tous pu apprécier la qualité musicale de cet ensemble. Près d'une centaine de personnes s'en est donné à cœur joie en dansant sur le beau parquet de cette salle. La bonne humeur et la vivacité des danseurs nous ont offert un **super spectacle**. Ce moment était aussi l'occasion de récolter de nouvelles ressources, et là aussi nous avons été satisfaits.

Bien entendu **le succès d'une telle entreprise n'est possible que grâce à l'implication d'un grand nombre de bénévoles** dont certains sont venus de très loin.

Merci à vous tous et à l'année prochaine.

Angèle Daran

Première danse Gasconne

L'entrée en piste d'un bénévole ...

Ce samedi 8 février, **c'est ambiance de fête avec un Grand Bal Gascon organisé par et au profit de l'APF avec l'ACPPG** (Association pour une Culture Populaire en Pays Gascon). C'est la deuxième année que le groupe musical de **l'ACPPG accepte de venir jouer bénévolement pour l'APF. Sans eux, pas de bal…**

Après que les bénévoles aient mis en place la salle et la cuisine dans l'après midi, c'est **l'heure du repas, vers 19h30. Il y a les logisticiens de l'APF et l'orchestre.** Apéritif, entrée, plat principal, fromage, dessert, café, tout y est ! Merci à celles et ceux qui ont tout préparé, Jackie en premier lieu.

20h45 : les premiers danseurs commencent à arriver. Il est temps de laisser la piste libre et que les musiciens prennent place sur scène.

Moi, je n'y connais rien en danse, alors en danse gasconne… Mais à force d'écouter, pour la seconde fois, il y a des airs qui entrent dans la tête et les mélodies me sont de plus en plus agréables.

22 heures : Ca y est, on a dépassé la fréquentation de l'an dernier. Jean-Claude, Sébastien et Marie-Jeanne sont à la caisse d'entrée et ils ont attaqué le deuxième carnet de tickets. Côté bar, ça s'active aussi : café, crêpes, sodas, vins, cidre, bières, gâteaux, ça se vend bien.

Côté piste, ça guinche drôlement : il y a des vrais pro de la danse, des amateurs, des jeunes, des anciens. Tout le monde à l'air d'y trouver son compte. Certains vont s'asseoir pendant un moment, prennent une consommation, discutent, regardent les danseurs et donnent des avis d'experts, puis repartent danser à leur tour.

Minuit : Ca fait trois heures que ça danse et on frôle les 100 entrées. Cette édition est un véritable succès. Je suis très content pour nous, pour l'APF, mais aussi pour les musiciens : c'est toujours plus agréable de jouer quand il y a du monde sur la piste.

1 heure : les musiciens annoncent que c'est la dernière, Cathy, bénévole de l'Aude, me propose de danser. Difficile de refuser.

Mais pour moi c'est une première. Il s'agit de se tenir par la main en formant une ronde à huit ou plus. Je mets un peu de temps à assimiler la chorégraphie : au rythme de la musique, un pas sur la droite, un pas sur la gauche, un pas devant, trois coups de pieds sur le parquet, un pas en arrière, un tour sur place, on claque des mains, on se décale sur la droite et on recommence. Super ambiance !

2 heures : avec l'agent municipal, on ferme la Salle des Cordeliers. Aucun incident à déplorer, c'est ça la fête : s'amuser sans souci.

Merci à toutes celles et ceux, de l'APF comme de l'ACPPG, qui ont permis que ce Bal soit une vraie fête et qui ont contribué, chacun à sa mesure, à sa réussite.

Bastien

Convivialité et retrouvailles

Que fallait-il prendre ce samedi 25 janvier pour rejoindre PRENERON ? La barque ou la voiture ! Tout le monde a opté pour la voiture.

C'est ainsi que malgré les inondations de ces derniers jours, **une quarantaine de convives ont répondu présent à l'invitation** du repas annuel qui clôturait 2013 et mettait à l'honneur 2014.

Au moment de l'apéritif, Isabelle notre Directrice nous a souhaité la bienvenue en nous exprimant à la fois sa **joie de nous réunir, son regret de ne pas voir parmi nous des personnes retenues pour raisons de santé, et le plaisir d'accueillir Jean BRUNET notre ancien délégué** qui nous a fait le plaisir de se joindre à nous, du fait que PRENERON se trouve dans son secteur géographique. (Depuis lors Jean BRUNET a exprimé sa joie d'avoir fait la connaissance de notre Directrice et d'avoir retrouvé bon nombre de personnes qu'il avait connu durant plus de 18 années de bénévolat).

Isabelle n'a pas manqué non plus de mettre en valeur le travail de tous les bénévoles, en remerciant chacun pour son implication, et c'est autour d'un bon repas servi par un personnel accueillant et chaleureux que nous avons passé ensemble un moment très agréable.

Nous remercions les bénévoles qui se sont investis pour l'organisation de cette journée qui fut une réussite malgré le mauvais temps, et nous vous donnons rendez-vous le mercredi 9 avril 2014 pour notre assemblée départementale.

Nathalie et Bernadette

A noter : Une **conférence médicale sur la Sclérose En Plaques aura lieu le 13 mai à Auch** (thèmes abordés : rappel sur la maladie et actualités thérapeutiques - les aspects juridiques et sociaux - quels services pour vous soutenir ?)

Vous êtes SEP, proches ou simplement intéressé(e)s, contactez la délégation pour avoir plus d'infos (dd.32@apf.asso.fr ou au 05.62.06.10.41)

Le programme d'Y Arrivarem

Un certain nombre d'entre nous ont participé à des sorties organisées par Y Arrivarem Ariège. En principe ce sont des moments de sports handis, de soirées récréatives ou de ballades originales. Ceux qui ont partagé ces moments en gardent un excellent souvenir. Pour pouvoir effectuer ces sorties, chacun doit verser une cotisation de quinze euros à l'Association Ariégeoise. Pour notre Délégation (DD APF 32) composée d'une salariée et quelques bénévoles dévoués, ce type de partenariat avec Y Arrivarem nous facilite grandement la tâche. Cette Association s'occupe de tout, la recherche de lieux accessibles, d'hébergements, le nombre de bénévoles qualifiés pour nous accompagner ainsi que des réservations... En général une modeste participation financière est demandée pour les activités. Si cela vous intéresse voici le programme:

✓	Croisière sur le Canal du Midi, Béziers Capastang et retour	10 et 11 mai
✓	Week-end avec les étudiants de l'IFRAS au refuge ONF de l'étang de Bethmale et au cirque de Campuls	17 et 18 mai
✓	Week-end au gouffre de Padirac et sa région	21 et 22 juin
✓	Journée Gérard Descamps, parapente à Ganac	28 juin
✓	Aucazein, chemins de Saint-Jacques	9 ou 10 août
✓	Journées du Cirque à Tarascon sur Ariège Invitation de l'association Placette des Arts	11 et 12 août
✓	Y ARRIVAREM en montagne	22 au 24 août
✓	Week-end en Tarn et Garonne, au plan d'eau de Saint Nicolas de la Grave et sa base de loisirs	12 au 14 septembre

Si vous le souhaitez inscrivez-vous rapidement auprès de la DD32 pour que nous puissions vous aider pour le transport par exemple (en fonction du nombre de personnes inscrites).

Consultez régulièrement le site d'Y Arrivarem (y-arrivarem-ariege.org) pour vous assurer que les dates ne sont pas modifiées, si besoin est vous pouvez appeler la délégation.

Certains d'entre vous ont peut être d'autres idées de sortie, faîtes nous le savoir au plus tôt. Nous savons que parmi vous certains aimeraient aller à la mer. Pour une seule journée, il s'avère que cela est trop fatiguant car nous devons partir tôt et rentrer le soir bien tard. Nous pourrions envisager de partir deux ou trois jours, mais pour cela il est indispensable de trouver un logement et des restaurants accessibles et peu onéreux. Cela prend beaucoup de temps.

Alors, si vous avez des bons plans, partagez-les avec nous au plus tôt, pour que nous étudiions la faisabilité de ce projet pour juin ou septembre par exemple.

Angèle Daran

L'atelier « remue-méninges »

Une fois par mois Hélène vient nous "remuer les méninges". Elle le fait si bien que nous sommes 6 à 8 fidèles à en redemander.

Elle nous impose le silence et le sérieux pour les différents exercices : citer au moins un titre de chanson pour une liste de chanteurs(ses), trouver des proverbes incluant une couleur, chercher des mots à partir d'une syllabe donnée ou des synonymes à une liste de mots etc... Par contre la fin de chaque exercice est souvent l'occasion pour les participant(e)s de rire de ses propres erreurs ou trouvailles. La bonne humeur n'est jamais loin, chacun(e) amenant ses expériences ou son vécu au travers des sujets évoqués. Une fois, l'évocation de la liste de champignons que nous connaissions a dérivé sur les endroits où les trouver, la meilleure façon de les accommoder...

Je ne peux qu'encourager les adhérent(e)s à rejoindre le groupe, nul besoin de diplôme. Les séances sont ludiques et font autant appel aux connaissances de la vie qu'à un savoir intellectuel. Hélène et son expérience au service de la mémoire nous offre les clés pour la connaître et l'utiliser au mieux. Qu'elle en soit ici remerciée au nom du groupe et du temps qu'elle lui consacre.

Vous êtes intéressé(e) et vous souhaitez rejoindre le groupe ? Contactez la délégation (dd.32@apf.asso.fr ou au 05.62.06.10.41). Dates des 2 **prochains ateliers le 25 mars et le 15 avril à 17 heures.**

Jackie

Bulletin d'adhésion à l'APF à retourner à APF 36 rue des Canaris 32000 AUCH

Nom, prénom…….

Adresse…….

Téléphone……. Email…….

Date de naissance : …….

.Oui, je souhaite adhérer à l'APF pour un an : **25€**
.M'abonner pour un an à Faire Face : **33€ les 11 numéros**
.Ou profiter des conditions spéciales : adhésion + abonnement d'un an à Faire Face : **47€**
.Oui, je souhaite faire un don complémentaire de…….. €

Ci-joint mon règlement de .....€ pour une adhésion, un abonnement ou un don.